

MAPRIMERÉNOV'

PAR L'ANAH (AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT)

**MAPRIMERÉNOV', L'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES.**

**OUVERTE À TOUS LES PROPRIÉTAIRES, PEU IMPORTE LE NIVEAU
DE REVENUS, MAPRIMERÉNOV' EST L'AIDE DE L'ÉTAT POUR FINANCER
LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOGEMENT.**

QUI EST CONCERNÉ ?

**Les propriétaires occupants
personnes physiques.**

À SAVOIR : les propriétaires bailleurs louant
à titre de résidence principale depuis au moins 5 ans
peuvent bénéficier de MaPrimeRénov' Bailleurs.

Les copropriétaires peuvent bénéficier
de MaPrimeRénov' Copropriétés.

POUR QUEL LOGEMENT ?

Les travaux doivent s'appliquer
dans des **logements ayant plus de 15 ans**
et n'ayant pas bénéficié d'un prêt à taux zéro
en cours ou octroyé il y a moins de 5 ans.
L'aide couvre également les travaux
dans les **parties privatives des copropriétés.**

POUR QUELS TRAVAUX ?

L'aide couvre tout type de travaux d'énergie :

- Remplacement du système de chauffage
ou de ventilation
- Travaux d'isolation

QUELLES CONDITIONS ?

Les travaux doivent être effectués par une entreprise
reconnue garante de l'environnement (RGE).

QUEL FINANCEMENT ?

- Une aide forfaitaire calculée selon les revenus
et l'efficacité énergétique permise par les travaux ;
- Des bonus possibles selon la notation obtenue sur
le DPE à la suite des travaux : bonus sortie
de passoire (étiquette énergie F ou G) ou bonus
Basse Consommation (classe B ou A atteinte) ;
- Un forfait Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
pour financer l'accompagnement technique,
financier et social des travaux.



**FAITES APPEL AUX CONSEILLERS
FRANCE RÉNOV'.**

Le service public de référence, gratuit
et indépendant pour vous informer et vous guider.

CONTACTEZ JURISOPHOS POUR
OBTENIR LES AIDES
ET FINANCER VOS
PROJETS !

BON À SAVOIR :
MAPRIMERÉNOV' N'EST PAS CUMULABLE
AVEC L'AIDE MAPRIMERÉNOV' SÉRÉNITÉ,
MAIS ELLE CUMULABLE AVEC D'AUTRES AIDES PUBLIQUES,
NOTAMMENT LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)



EN SAVOIR PLUS

Une question ?

Contactez-nous :

Mail : contact@jurisophos.fr

Tél. : 03 89 77 12 70

Nous vous recevons aussi
sur rendez-vous dans nos locaux :

JURISOPHOS

**12 A rue de Mulhouse
68180 HORBOURG-WIHR**

Pour plus d'informations, consultez notre site
www.jurisophos.fr

FACEBOOK

Retrouvez-nous aussi sur nos réseaux sociaux

LINKEDIN